

CAP

Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif

Le CAP ATMFC c'est ...

... réaliser seul ou en équipe tout ou partie des activités suivantes :

- **Entretien du cadre de vie,**
- **Entretien du linge et des vêtements,**
- **Préparation des repas**

dans le respect des consignes et de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité.

Il exerce sa profession dans les services techniques de structures collectives publiques ou privées ou chez les particuliers.

Par ces activités, **il contribue au bien-être des personnes à leur domicile ou en structure** dans le respect des règles du savoir-vivre, de la discrétion, de la courtoisie, du respect de la vie privée.



LPO A. LOUBATIÈRES

Boulevard des Hellènes
B.P. 60109

34304 AGDE Cedex
04 67 01 09 09

ce.030002t@ac-montpellier.fr

<https://lyc-loubatieres-agde.ac-montpellier.fr>

Le CAP Assistant technique en milieu familial et collectif dure 2 ans en se partageant entre un enseignement général et un enseignement professionnel théorique et pratique.

Enseignement général

Mathématiques, physiques-chimie, français, histoire-géographie, anglais, espagnol, arts appliqués, éducation physique et sportive.

Enseignement professionnel théorique et pratique

Savoirs associés, entretien du cadre de vie, entretien du linge, prévention santé environnement, sciences de l'alimentation, production de préparations culinaires.



... en stage

Le CAP ATMFC comprend également des périodes de formation en milieu professionnel.

Ces périodes de formation en milieu professionnel participent à développer les capacités d'autonomie et de responsabilité du futur professionnel. Elles s'effectuent en milieu collectif et familial étendues sur les 14 semaines durant les deux années.

... Après le CAP ATMFC...

Le titulaire du CAP ATMFC a le choix soit de rentrer dans la vie active, soit de poursuivre ses études.

En rentrant dans la vie active, il peut être :

- Accompagnant éducatif et social
- Valet / femme de chambre chez des particuliers ou en hôtellerie
- Aide / employé de ménage à domicile par un prestataire privé
- Agent d'entretien / agent technique en collectivités

En poursuivant ses études, il peut préparer :

- le Bac professionnel ASSP
- le Bac professionnel SPVL
- la mention complémentaire Aide à domicile
- Un autre CAP en 1 an comme le CAP AEPE ou le CAP PSR
- Le diplôme d'état DEAES
- Le diplôme d'état DEAS
- Le diplôme d'état Auxiliaire de puériculture